



alert



## ALERTE FAO POUR L'AMÉRIQUE CENTRALE ET L'AMÉRIQUE DU SUD: INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE H5 – RISQUE D'INTRODUCTION ET DE PROPAGATION

13 septembre 2022

### Points clés :

1. L'influenza aviaire (IA) est une maladie virale hautement contagieuse avec un potentiel zoonotique qui a de graves répercussions sur la santé animale, les moyens de subsistance, l'économie et la santé humaine.
2. Les oiseaux d'eau sauvages sont considérés comme le réservoir naturel des virus faiblement pathogènes de l'IA. Les mouvements des oiseaux migrateurs sauvages sont l'un des principaux moteurs de la propagation à longue distance et intercontinentale des virus hautement pathogènes de l'influenza aviaire (IAHP).
3. Le commerce de volailles vivantes et de produits avicoles est l'un des principaux moteurs de la propagation de l'IAHP dans les pays et au-delà des frontières.
4. Dans sa forme hautement pathogène, l'IA affecte le plus sévèrement les gallinacés (e.g. poulets, dindes, cailles ou pintades), entraînant une infection systémique grave et aiguë et une mortalité élevée. Les canards domestiques ont montré une plus grande résilience aux infections par les virus de l'IAHP. Cependant, des mortalités ont été signalées chez ces mêmes espèces.
5. Lors des récentes épidémies, l'IAHP a causé des mortalités importantes dans certaines populations d'oiseaux sauvages, y compris chez des espèces menacées faisant l'objet d'efforts de conservation.
6. Le virus IAHP H5N1 est apparu en 1996 en Asie et s'est depuis considérablement diversifié en de [nombreux sous-types et clades](#).
7. Les virus IAHP H5 appartenant au clade 2.3.4.4b sont responsables des vagues transcontinentales de foyers d'IAHP observées en Eurasie et en Afrique depuis 2016 et plus récemment (depuis fin 2021) en Amérique du Nord

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) recommande aux pays et territoires d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud d'être en état d'alerte élevée pour les mortalités d'oiseaux sauvages, les foyers de maladie chez les volailles ou les mortalités inhabituelles de volailles en raison d'un risque accru d'introduction de l'IAHP de type H5. Une propagation rapide de l'IAHP H5 en Amérique du Nord a été observée depuis le début de l'année 2022 et les dernières données indiquent la circulation du virus de l'IAHP dans certaines populations d'oiseaux sauvages de la région. Compte tenu de la prochaine migration annuelle de nombreuses espèces d'oiseaux d'Amérique du Nord vers l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud lors de l'automne, le risque d'introduction de l'IAHP est accru pour les zones actuellement indemnes et situées dans les zones d'hivernage des oiseaux migrateurs. Il est important que les pays et territoires d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud se préparent et mettent en œuvre des mesures renforcées de détection précoce, de diagnostic approprié et de réponse rapide, tant chez les oiseaux sauvages que chez les volailles.

Depuis 2020, le monde est témoin d'une vague intercontinentale sans précédent d'IAHP de type H5 touchant les populations d'oiseaux sauvages et domestiques. L'IAHP de type H5 a atteint plus de 70 pays à travers l'Eurasie, l'Afrique et les Amériques, mettant en péril leur industrie avicole et leur avifaune. Au cours de cette période, 18 pays ont rapporté la maladie pour la première fois. La persistance actuelle de l'IAHP de type H5 et sa propagation à des zones précédemment indemnes sont fortement liées à l'introduction du virus par les oiseaux sauvages et à sa propagation aux niveaux national et régional par le commerce de la volaille.

### L'ÉPIZOOTIE D'IAHP DE TYPE H5 EN AMÉRIQUE DU NORD

Sur le continent américain, les virus H5 de l'IAHP ont été signalés pour la première fois en décembre 2021 au Canada. Il s'agissait de la première propagation transatlantique depuis l'Europe par les voies de migration arctique ou pélagique ([Caliendo et al., 2022](#)). Par la suite, les virus H5N1 de l'IAHP se sont propagés le long de la côte Est, atteignant finalement les États-Unis d'Amérique avec le premier cas chez les oiseaux sauvages signalé le 13 janvier 2022 dans l'État de Caroline du Sud. Les migrations vers les

zones de reproduction estivale ont entraîné une distribution géographique rapide et étendue de l'IAHP dans les parties encore indemnes du Canada et des États-Unis d'Amérique. Au 13 septembre 2022, l'IAHP H5 a touché 110 et 434 exploitations avicoles (fermes commerciales et basses-cours) au Canada et aux États-Unis d'Amérique, respectivement. Les foyers d'IAHP H5 entraînent de lourdes pertes économiques pour l'industrie avicole et les moyens de subsistance locaux des pays touchés, les coûts directs de l'abattage des troupeaux et du confinement des foyers atteignant rapidement des millions de dollars américains (USD). En outre, environ 3 000 cas d'IAHP H5 ont été enregistrés dans des populations d'oiseaux sauvages en Amérique du Nord, plus de 80 espèces différentes d'oiseaux sauvages ayant été touchées (consulter la [mise à jour de la situation mondiale des virus IA à potentiel zoonotique](#) pour une liste des espèces touchées).

## L'IAHP CHEZ LES OISEAUX

L'IAHP est une maladie hautement contagieuse touchant principalement les oiseaux domestiques, notamment les gallinacés (dindes, poulets, pintades et cailles). Chez les poulets et les dindes, l'évolution clinique de l'IAHP peut être aiguë et sévère, anéantissant un troupeau en quelques jours voire quelques heures. Cependant, [Gobbo et al. \(2022\)](#) ont souligné que des infections silencieuses (c'est-à-dire aucun signe clinique et/ou aucune mortalité) impliquant l'IAHP H5N1 ont été observées dans des troupeaux commerciaux de poulets de chair de plusieurs pays européens au cours de la période 2021-2022. Il n'existe pas de signes typiques de l'IAHP permettant un diagnostic sur le terrain, mais certains signes cliniques peuvent éveiller de fortes suspicions, notamment la mort subite, des signes neurologiques (tremblements, convulsions, torticolis, opisthotonos, nystagmus, parésie et paralysie), des signes respiratoires (écoulement nasal, toux et éternuements), une diminution de la production d'œufs ou des œufs anormaux, un gonflement de la tête, des crêtes, des paupières, des caroncules et des jarrets, ou une décoloration violette des caroncules, des crêtes et des pattes. Cependant, les signes très précoces peuvent être plus légers et subtils, notamment une réduction de la consommation d'aliments et d'eau. Les oiseaux d'eau sauvages constituent le réservoir naturel des virus de l'IA et le contact ou les interactions (y compris les interactions indirectes) avec les volailles offrent des possibilités de propagation du virus. Une fois introduite dans un troupeau, la propagation de l'IAHP entre les exploitations est très probable en raison des mouvements de volailles infectées, des bottes, vêtements, véhicules et autres équipements agricoles contaminés et par l'intermédiaire des fèces/litières de volailles ou d'aliments contaminés. Chez les Anatidés<sup>1</sup> et d'autres espèces d'oiseaux sauvages, les infections par l'IAHP peuvent être difficiles à détecter car elles sont souvent asymptomatiques ou subcliniques, mais des mortalités ont été observées chez de multiples espèces pendant cette vague intercontinentale.

Bien que l'activité de l'IAHP en Amérique du Nord ait légèrement diminué au cours des dernières semaines, des détections chez les oiseaux sauvages (y compris les oiseaux de rivage, les oiseaux de proie et les espèces d'anatidés comme le canard colvert, l'oie des neiges, la bernache du Canada, le canard siffleur, la sarcelle d'hiver, le canard chipeau, entre autres) et des foyers chez les volailles continuent d'être signalés, indiquant que le virus circule toujours largement dans la région. À l'approche de la période de migration

---

<sup>1</sup> La famille des Anatidés comprend les canards et la plupart des oiseaux d'eau proches des canards (c'est-à-dire les oies et les cygnes). <https://www.sciencedirect.com/topics/agricultural-and-biological-sciences/anatidae>

vers le sud (automne de l'hémisphère Nord), les oiseaux migrateurs se déplacent le long des couloirs migratoires américains, depuis les zones de reproduction septentrionales vers les zones d'hivernage situées dans les régions plus chaudes du Sud. Le risque d'introduction et de propagation dans les zones indemnes de l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud est susceptible d'augmenter au cours des prochains mois. Les pays et territoires de ces régions doivent se préparer à d'éventuelles introductions de l'IAHP, en particulier le long des couloirs migratoires.

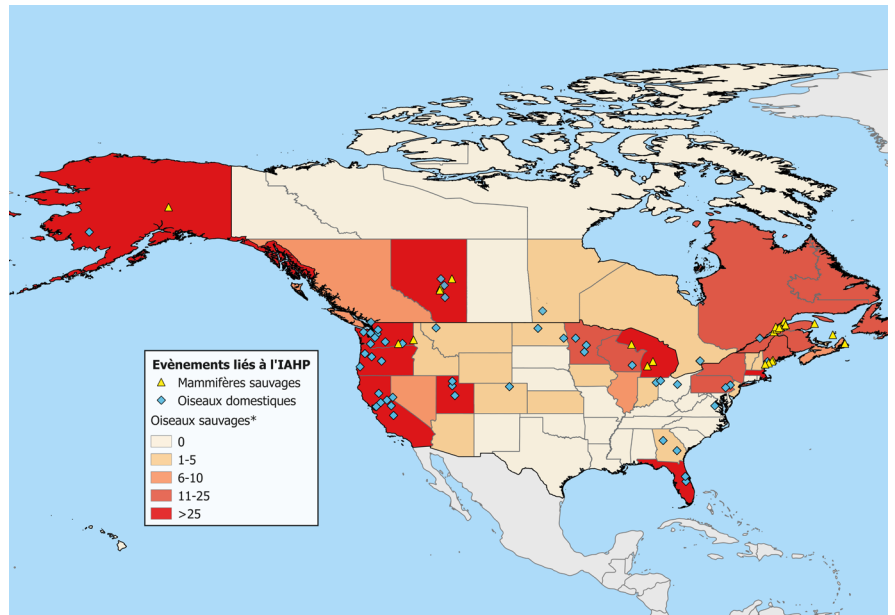
### POTENTIEL ZONOTIQUE DES VIRUS H5 DE L'IAHP

Il est important de noter la multitude d'espèces qui se sont révélées sensibles à ces virus, y compris des espèces de mammifères. Seulement en Amérique du Nord, plus de 100 cas ont été signalés chez des mammifères sauvages, dans neuf espèces différentes, dont le lynx roux (*Lynx rufus*), le grand dauphin commun (*Tursiops truncatus*), le raton laveur (*Procyon lotor*), le coyote (*Canis latrans*), le phoque commun (*Phoca vitulina*), le vison d'Amérique (*Neovison vison*), le renard roux (*Vulpes vulpes*), le putois (*Mephitis mephitis*) et l'opossum de Virginie (*Didelphis virginiana*). Des pays d'Eurasie ont également signalé de tels événements chez des mammifères, comme le renard roux d'Ezo (*Vulpes vulpes schrencki*), le phoque gris (*Halichoerus grypus*), le phoque commun (*Phoca vitulina*), le renard roux (*Vulpes vulpes*) et le chien viverrin japonais (*Nyctereutes viverrinus*). En général, les mammifères sauvages sont considérés comme des hôtes finaux, bien qu'une enquête sur un foyer récent de grippe A(H5N1) chez des phoques dans le nord-est des États-Unis ait conclu à une possible transmission de phoque à phoque ([Puryear et al., 2022](#)). Étant donné que l'adaptation aux mammifères augmente le risque zoonotique, il est recommandé de surveiller étroitement de tels événements dans les populations de mammifères sauvages une fois que le virus a été détecté chez les oiseaux sauvages dans une région et de collecter des échantillons appropriés qui doivent inclure des échantillons de cerveau pour le neurotropisme que les virus de la grippe aviaire présentent chez les mammifères (voir les recommandations ci-dessous).

Compte tenu du potentiel zoonotique déjà démontré par ces virus dans le passé, des précautions doivent être prises pour réduire l'exposition humaine. La FAO rappelle en outre aux pays et territoires qu'il est important de partager les séquences génomiques complètes et les isolats de virus avec la communauté scientifique en temps utile pour des analyses et des recherches plus approfondies afin d'établir des liens épidémiologiques entre les foyers, de surveiller l'évolution des virus et d'évaluer le potentiel zoonotique des virus émergents. Ces informations sont également utilisées pour adapter les vaccins humains existants aux souches actuellement en circulation et aux nouvelles souches virales.

La FAO et l'Organisation Mondiale pour la Santé Animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE) continuent à suivre de près la situation et à fournir des mises à jour sur les nouveaux événements. Les informations fournies par le Service d'inspection de la Santé des Animaux et des Plantes (APHIS) du ministère de l'Agriculture des États-Unis ([USDA](#)) et l'Agence canadienne d'inspection des aliments ([ACIA](#)) – notamment sur les événements survenus chez les oiseaux sauvages – sont particulièrement précieuses à des fins d'alerte précoce.

**Figure 1.** Évènements confirmés d'IAHP H5 chez les oiseaux sauvages et domestiques et chez les mammifères sauvages en Amérique du Nord depuis le 1er juin 2022.



Source : UN. 2022. Carte du monde. Cité le 14 septembre 2022. <https://geoservices.un.org/Html5Viewer/index.html?viewer=clearmap>, modifié à l'aide de données provenant des bases de données du Service d'inspection de la Santé des Animaux et des Plantes (APHIS) de l'USDA, de l'Agence canadienne de l'inspection alimentaire (ACIA) et du Système mondial d'information sur les maladies animales (EMPRES-i) du Système de prévention des urgences (EMPRES).

Note : \*Les données relatives aux oiseaux sauvages ont été agrégées aux niveaux administratifs de l'État et de la province pour les États-Unis d'Amérique et le Canada, respectivement. Les géolocalisations centroïdes des comtés ont été utilisées pour les événements observés chez les oiseaux domestiques aux États-Unis d'Amérique. Les géolocalisations exactes ont été utilisées pour tous les événements relatifs aux mammifères sauvages dans les deux pays et aux oiseaux domestiques au Canada.

Avertissement : Les frontières et les noms indiqués et les désignations utilisées sur ces cartes n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières et de leurs limites.

### FAO CONSEILLE LES PAYS ET TERRITOIRES A RISQUE DE:

- Conduire des évaluations du risque au niveau national afin d'identifier les zones pour identifier les zones présentant un risque élevé d'introduction de l'IAHP.
- Renforcer les efforts de surveillance dans les zones identifiées comme présentant un risque élevé d'introduction de l'IAHP par les oiseaux sauvages (en particulier les canards, les oies et autres oiseaux d'eau ainsi que les rapaces et les charognards), par exemple les zones situées le long des couloirs de migration, en testant immédiatement les volailles malades ou mortes ainsi que les oiseaux sauvages morts/ chassés pour détecter la présence de virus de l'IAHP.
- Limitez les contacts directs et indirects entre les volailles domestiques et les oiseaux sauvages (par exemple, gardez les volailles à l'intérieur, utilisez des clôtures ou des filets pour réduire les contacts entre les volailles domestiques et les oiseaux sauvages) ; accordez une attention particulière aux sources d'eau potable des volailles pour vous assurer qu'elles ne peuvent être contaminées ou qu'elles soient traitées de manière appropriée avant d'être utilisées.
- Sensibiliser les éleveurs de volailles, le grand public, les commerçants, les vendeurs, les chasseurs et toute autre partie prenante concernée à l'IAHP, aux mesures de précaution et de protection personnelle ainsi qu'aux mécanismes de déclaration et de collecte des oiseaux malades ou morts.

## Liens utiles

- ▶ [Global Avian Influenza Virus with Zoonotic Potential situation update](#) – (disponible via distribution par mail; si intéressé(e) veuillez contacter: [EMPRES-Livestock@fao.org](mailto:EMPRES-Livestock@fao.org))
- ▶ [USDA - 2022 Détections de l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène](#)
- ▶ [ACIA - Détections de l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène au Canada](#)
- ▶ Alerte FAO pour les Amériques, mars 2022: Influenza Aviaire Hautement Pathogène H5 – risque d'introduction et de propagation – [Anglais](#), [Français](#) et [Espagnol](#)
- ▶ [FAO focus on: Highly pathogenic H5 avian influenza in 2016 and 2017 – observations and future perspectives](#)
- ▶ Se préparer à l'influenza aviaire hautement pathogène (Manuel FAO No.3 - 2006) – [Français](#), [anglais](#), [espagnol](#), et [autres langues](#)
- ▶ Surveillance de la grippe aviaire hautement pathogène chez les oiseaux sauvages (Manuel FAO No. 4 - 2006) - [Français](#), [anglais](#) et [autres langues](#)
- ▶ Oiseaux sauvages et l'influenza aviaire (Manuel FAO No. 5 - 2007) - [Français](#), [anglais](#), et [autres langues](#)
- ▶ Directives relatives à la gestion des carcasses (FAO Production et Santé Animales, Directives No.23 - 2006) - [Anglais](#), [français](#) et [autres langues](#)
- ▶ Méthode de bonne gestion des urgences: les fondamentaux (Manuel FAO No. 25 – 2021) – [Français](#), [anglais](#), [espagnol](#) et [autres langues](#)
- ▶ La biosécurité au service de la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène (Manuel FAO No.165 – 2008) – [Français](#) et [Anglais](#).
- ▶ Manuel sur la gestion des opérations lors d'urgences de santé animale (Manuel FAO No. 27 – 2022) – en [Anglais](#)
- ▶ [Site web du réseau d'expertise FAO/OMSA sur les gripes animales \(OFFLU\)](#)
- ▶ [Organisation Mondiale de la Santé \(OMS\) : portail sur l'influenza aviaire](#)
- ▶ [OMSA : portail sur l'influenza aviaire](#)
- ▶ [OMS - Rapport de la réunion sur la composition des vaccins – février 2022](#)

- S'assurer que les laboratoires disposent des capacités nécessaires au diagnostic des virus H5 de l'IAHP en circulation.
- Fournir des mécanismes de signalement des oiseaux ou mammifères malades ou morts (lignes d'assistance téléphonique, points de collecte) et sensibiliser à l'importance du signalement.
- Veiller à ce que les équipes de prélèvement soient informées de la collecte d'échantillons appropriés (par exemple, les écouvillons oropharyngés et cloacaux chez les oiseaux et les échantillons de cerveau et de tissus systémiques chez les mammifères).
- Veiller à la mise en œuvre de mesures de biosécurité tout au long de la chaîne de valeur de la volaille, y compris dans les exploitations, notamment celles situées à proximité des habitats des oiseaux sauvages, afin de limiter la propagation de la maladie.
- Veiller à ce que les plans d'intervention en cas d'épidémie soient revus et testés.
- S'assurer de la préparation des services vétérinaires et de la disponibilité des ressources pour l'abattage et l'élimination sans cruauté d'un grand nombre de volailles.
- Dans les exploitations infectées, procéder à un nettoyage et à une désinfection appropriés et prendre des mesures concernant les carcasses, le lisier et les déchets fécaux afin de s'assurer qu'ils ne constituent pas un risque de transmission et de propagation du virus, voir les directives de la FAO sur la gestion des carcasses : <https://www.fao.org/3/cb2464fr/cb2464fr.pdf>.
- Dès la détection d'un foyer, alerter en temps utile les pays voisins ainsi que les organisations internationales, notamment l'OMSA.
- Partager les séquences génomiques complètes, les études sur la caractérisation antigénique et les isolats de virus avec la communauté scientifique pour des analyses et des recherches plus approfondies ; ou envoyer des spécimens pour le séquençage génomique complet à un laboratoire de référence international - dans l'intérêt de tous les pays à risque.
- Mettre en place/réactiver une politique d'indemnisation et allouer des ressources financières ; veiller à ce que l'indemnisation des volailles abattues dans le cadre des mesures de contrôle lors d'un foyer d'IAHP soit assurée en temps utile, voir les bonnes pratiques de gestion des urgences: <https://www.fao.org/3/cb3833fr/cb3833fr.pdf>.
- Si des vaccins sont utilisés pour prévenir l'influenza aviaire, évaluer les caractéristiques antigéniques de tout nouveau virus détecté à l'aide d'antisérums provenant d'oiseaux vaccinés ; s'assurer que des évaluations antigéniques soient effectuées sur tout virus H5 IAHP détecté dans des troupeaux bien vaccinés et cliniquement affectés et, si nécessaire, mettre à jour le virus du vaccin. Il est important de reconnaître la possibilité de flambées infectieuses dans les troupeaux vaccinés à partir de ces souches, en particulier celles pour lesquelles l'immunité n'est pas uniforme ou les niveaux d'anticorps sont faibles. Pour de plus amples informations sur la vaccination contre l'influenza aviaire, veuillez écrire à [secretariat@offlu.org](mailto:secretariat@offlu.org).
- La vaccination préventive peut être envisagée pour les espèces à haut risque telles que les dindes ou les poulets de chair, à condition qu'une stratégie de vaccination soit bien établie ;
- Il convient de ne pas prendre de mesures contre les oiseaux sauvages, en particulier la chasse sans discernement ou la destruction de l'habitat ;

## Contacts

### Keith Sumption

Vétérinaire en chef  
Division de Production et de Santé Animale  
(NSAH)  
Siège de la FAO  
Rome, Italie  
[CVO@fao.org](mailto:CVO@fao.org)

### Madhur Dhingra

Cheffe du système de prévention des  
urgences pour la santé animale  
Division de Production et de Santé Animale  
(NSAH)  
Siège de la FAO  
Rome, Italie  
[empres-animal-health@fao.org](mailto:empres-animal-health@fao.org)

### Sophie von Dobschuetz

Coordinatrice de la surveillance mondiale  
Division de Production et de Santé Animale  
(NSAH)  
Siège de la FAO  
Rome, Italie  
[empres-animal-health@fao.org](mailto:empres-animal-health@fao.org)

## ACTIONS DE LA FAO POUR APPUYER LES MEMBRES :

- Suivi et évaluation de l'évolution de la situation de la maladie, et conduite d'évaluations des risques, si nécessaire. Pour partager des mises à jour sur la situation de votre pays, n'hésitez pas à contacter la FAO à l'adresse [FAO-GLEWS@fao.org](mailto:FAO-GLEWS@fao.org).
- Assurer la liaison avec les laboratoires de référence FAO/OMSA et les organisations partenaires pour évaluer les caractéristiques des virus et fournir des protocoles de laboratoire pour la détection.
- Sensibiliser aux résultats épidémiologiques et virologiques importants et à leurs implications.
- Renforcer les capacités des autorités de santé animale en proposant des formations en ligne sur l'épidémiologie, la détection, la prévention et le contrôle de l'influenza aviaire. Veuillez contacter [VLC-Global@fao.org](mailto:VLC-Global@fao.org) si vous avez besoin d'un cours de formation pour votre sous-région/région.
- Fournir des recommandations aux pays/territoires touchés et à ceux qui sont à risque en matière de préparation, de prévention et de contrôle de la maladie.
- Apporter un appui à l'évaluation et à la cartographie des risques afin d'identifier les points chauds pour la réduction des risques et la mise en œuvre d'une surveillance fondée sur les risques.
- Offrir une assistance pour la fourniture de réactifs de diagnostic et d'équipements de protection individuelle, sous réserve de certaines conditions (contact : [EMPRES-Lab-Unit@fao.org](mailto:EMPRES-Lab-Unit@fao.org)).
- Assistance aux autorités nationales pour l'envoi d'échantillons ainsi que pour le sous-typage et le séquençage des virus, sous réserve de certaines conditions (contact : [EMPRES-Shipping-Service@fao.org](mailto:EMPRES-Shipping-Service@fao.org)).

**Pour contacter la FAO afin d'obtenir de plus amples informations ou un appui, veuillez écrire à Keith Sumption, vétérinaire en chef de la FAO, à l'adresse [CVO@FAO.ORG](mailto:CVO@FAO.ORG).**